



COMPTE-RENDU de la Réunion du conseil communautaire du 15 Mai 2017 à 18h

Présents: MM MOREAU, LESAGE, Mme BOYMENU, GAUVIN, BURBAUD, LAIDET, PINAUD, COUVIDAT, GODICHAUD, Mme BASSET, Mr JEAN, Mme ROY Marie-Annick, Mme RODET, MM, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET, BONNEAU, Mme ROY Françoise, Mme ROBERT-MORISSET, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, CHAUVET

Excusés: MM VOUDON, FOUCHIER, DESSIREIX, Mme VANDESTICK, Mr TURQAT

VENTE D'UN TERRAIN AUX BOUCHAUDS

Le conseil accepte la vente d'une parcelle de terrain de 79 a située aux Bouchauds commune de St Cybardeaux au prix de 1€ le m2.

SERVICE DECHETS MENAGERS

Le Président informe le conseil que la communauté de communes du Rouillacais a été déboutée par le Tribunal administratif dans le cadre du litige qui l'opposait à CALITOM. Une transaction est proposée par les deux parties : la communauté a provisionné de 2013 à 2016 la somme de 477984.38 € sur son budget « ordures ménagères » mais ne sera versé à CALITOM que 328 418.04 €.

Un Marché de transport et location de bennes pour filières déchetterie + verre sous procédure adaptée va être réalisée pour une durée d'une année à partir du 1^{er} Juillet 2017.

COMPETENCE EAU POTABLE

Le Président fait part au conseil qu'une organisation du service va se mettre en place. Il indique également que la liquidation du SIAEP DE FOUSSIGNAC va avoir lieu en Juin et que la partie du transfert des Communes membres à savoir les communes du Vaux-Rouillac, Mareuil, Plaizac et Courbillac sera basculé sur le budget de la Communauté de communes du Rouillacais.

MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil communautaire sollicite la modification des statuts de la Communauté de communes en ajoutant en compétence facultative « communications électroniques » en vue de l'installation du très haut débit ; les Communes membres devront donner leur accord.

PISCINE : saison 2017

Des créations de postes saisonniers pour piscine sont inscrits : 1 poste MNS au grade éducateur des activités sportives, 1 BNSSEA au grade poste d'opérateur des activités sportives, et deux postes administratifs (caisse) au grade d'adjoint administratif territorial

Les tarifs saison 2017 de la piscine restent inchangés :

entrée individuelle	enfant	1.60 €
entrée «	adulte	2.60 €
abonnement 10 entrées	enfant	13.50 €
abonnement 10 entrées	adulte	21.50 €

../...

PERSONNEL :

Après accord du comité technique la Mise en œuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire) aura lieu au 1^{er} Juillet 2017 pour les agents administratifs

PEPINIERE D'ENTREPRISES

Le renouvellement de la location de l'entreprise TECH au 1^{er} Juin dans la pépinière d'entreprises est accordé pour deux années.

HABITAT :

Une retenue de caution est faite sur un loyer après des dégradations pour un montant de 276.20 €

PROJETS

Le Président informe à l'assemblée de divers projets :

- agrandissement Croix-Rouge
- agrandissement MAM,
- revêtement abords des ateliers techniques

A 20H, le Président lève la séance.